

Magistère DJCE de Montpellier

Par **tayoun**, le 16/01/2013 à 00:56

Bonjour, actuellement en L2, je souhaiterais intégrer le magistère DJCE de Montpellier, mais je me pose des questions sur le niveau qu'il faut avoir pour suivre les cours.

En effet, à ce que j'ai compris, on doit suivre à la fois les cours de L3 et les cours spéciaux du Magistère. Je me demandais quelle charge de travail cela représentait au final.

Un élève moyen (entre 12 et 13) peut-il réussir à suivre ce cursus normalement ? Combien y'a-t-il de matières à TD ? Y'a-t-il une sélection entre les années du magistère ou faut-il juste avoir la moyenne pour passer à l'année supérieure ?

Je vous remercie par avance de vos réponses ou même seulement de m'avoir lu. D'ailleurs, si des étudiants ayant suivi ou suivant ce magistère me lisent, qu'ils n'hésitent pas à m'envoyer un message, même en privé, car j'ai beaucoup de questions à poser.

Par **bulle**, le 16/01/2013 à 10:30

Bonjour,

[citation]En effet, à ce que j'ai compris, on doit suivre à la fois les cours de L3 et les cours spéciaux du Magistère. Je me demandais quelle charge de travail cela représentait au final.[/citation] Il me semble que cela approche des 40h de cours. Vous avez bien sûr une charge de travail plus importante que dans le cursus classique.

[citation]Un élève moyen (entre 12 et 13) peut-il réussir à suivre ce cursus normalement ? [/citation] Bien sûr, pas besoin d'avoir 16 de moyenne [smile3]

[citation]Y'a-t-il une sélection entre les années du magistère ou faut-il juste avoir la moyenne pour passer à l'année supérieure ? [/citation]Il n'y a pas de sélection.

Pour plus d'infos, allez fouiller sur le forum car ce sujet a été abordé de très nombreuses fois. Cliquez sur l'onglet forum et ensuite tapez vos mots clés dans la barre de recherche.

Par **tayoun**, le 16/01/2013 à 19:16

Je vous remercie pour votre réponse, je vais aller voir les sujets alors.

Une autre question tout de même, sur le site de montpellier, ils disent qu'il faut obtenir les examens lors de la première session. Que se passe-t-il en cas d'échec à la première session ? Peut-on tout de même obtenir la L3 ou la M1, sans obtenir l'année de magistère (et donc probablement quitter le programme du magistère, tout en ne perdant pas une année de L3 ou de M1 que l'on aurait eu en deuxième session) ?

Désolé, ma question n'est pas très claire.

Enfin, pour les étudiants de la fac de Montpellier en général, le niveau des cours est-il plus ou moins élevé en moyenne que dans les autres facultés ? Par là, je veux dire, les profs vous semblent-ils exigeants ou durs ?

Je vous remercie de vos réponse et merci au site juristudiant qui est vraiment utile pour tous ceux qui se posent des questions.

Par **bulle**, le 17/01/2013 à 20:27

Bonsoir,

[citation]Que se passe-t-il en cas d'échec à la première session ? Peut-on tout de même obtenir la L3 ou la M1, sans obtenir l'année de magistère (et donc probablement quitter le programme du magistère, tout en ne perdant pas une année de L3 ou de M1 que l'on aurait eu en deuxième session) ? [/citation]

Bonne question, je n'en sais strictement rien. Peut être faudrait-il regarder dans le règlement d'examen (parfois disponible sur internet).

[citation]Enfin, pour les étudiants de la fac de Montpellier en général, le niveau des cours est-il plus ou moins élevé en moyenne que dans les autres facultés ? Par là, je veux dire, les profs vous semblent-ils exigeants ou durs ? [/citation]

Pour avoir eu des cours avec des profs de Montpellier dans votre faculté et pour avoir été notée par l'une d'elle, je pense que le niveau est le même que dans les autres facultés... c'est à dire élevé [smile4]

Par **Mag**, le 20/01/2013 à 20:06

De quelle université es-tu ?